

*Les crédits**[Français]*

Mme Lise Bourgault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame la Présidente, je vous remercie de me reconnaître parce que je veux absolument poser une question à ma collègue. Quand le Comité spécial qui a été formé par le gouvernement et présidé par notre collègue, la ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien), s'est promené à travers le Canada, il est évident que la question des garderies en milieu rural a fait surface. Entre autres, les femmes en milieu rural ont des besoins bien particuliers en ce qui concerne les garderies. Notamment, on nous a dit lors de différentes audiences, que les femmes en agriculture doivent attendre pour aller à l'étable que les enfants reviennent de l'école. Elles avaient besoin d'une souplesse plus grande que le gouvernement reconnaisse par des mesures appropriées. Elles avaient demandé des crédits d'impôt plus substantiels et des frais de garde plus élevés.

Alors, je voudrais demander à la députée si elle est d'accord que dans la première phase de la stratégie sur la garde des enfants, le gouvernement a reconnu ces besoins, particulièrement en ce qui concerne les femmes en agriculture? Et on a augmenté de 4 000 \$, entre autres, les frais déductifs de garde, ce qui ne répond pas tout à fait, parce qu'on conviendra que ce n'est jamais assez parce qu'on voudrait en faire plus pour les femmes en agriculture. Est-ce que la députée est d'accord avec le gouvernement qui a augmenté ces frais déductifs de garderie pour permettre justement aux femmes en agriculture d'avoir accès à des services, parce que les femmes en agriculture n'ont pas besoin des services publics, elles ont besoin plus de services privés dans une communauté, que les enfants soient gardés par les voisins, mais pour cela elles avaient besoin de factures et de frais plus élevés de garderie. Alors, est-ce qu'elle est d'accord avec le gouvernement en ce qui concerne cette mesure-là?

[Traduction]

Mme Hunter: Madame la Présidente, je remercie la députée de sa question. Cette initiative du gouvernement est importante, mais elle est loin du plan national de garderies. La députée a raison de parler de souplesse. Nous ne parlons pas de grandes garderies. Nous parlons des moyens souples à la portée des femmes surtout qui se chargent principalement d'organiser la garde des enfants. S'il n'y a pas de places en garderie, les moyens sont très limités. Quand les collectivités rurales se désagrègent, il n'y a pas de voisins chez qui laisser les enfants. Les enfants qu'on laisse seuls ou près de machines agricoles

courent des dangers. Chaque année au temps des récoltes, nous entendons parler d'enfants qui se blessent à la ferme.

Le gouvernement doit prendre des dispositions pour établir un programme national de garderies, afin que les employés des garderies puissent travailler dans la dignité et que les enfants y soient en sécurité.

M. Ross Reid (St. John's-Est): Madame la Présidente, la motion dont la Chambre est saisie cet après-midi est importante. La Chambre comprendra à quel point nous la jugeons importante si je lui dis que je vais partager le temps qui m'est alloué avec la députée d'Argenteuil—Papineau.

D'abord et avant tout, je tiens à féliciter mon collègue, le député de Prince-Albert, d'avoir mis au point cette motion, en particulier la deuxième disposition concernant les pêches. Il a manifestement saisi toute l'essence du problème qui afflige le secteur des pêches.

• (1400)

Il a bien compris ce que notre pays doit faire pour résoudre ce problème et non seulement améliorer la situation économique de la région de l'Atlantique, mais assurer la survie de nos régions rurales, qui sont tellement plus anciennes que les autres. Il a dit que nous devons aider les localités de pêcheurs à surmonter la crise qui les secoue à l'heure actuelle et assurer la gestion convenable de l'industrie de la pêche dans l'avenir.

Ce sont justement là les deux principes qui ont toujours guidé notre gouvernement dans ses efforts pour résorber cette crise manifeste. À l'instar de tous les Canadiens, je crois, nous savons que les stocks de poisson se font moins importants et partant, que la pêche se fait moins abondante. Il s'ensuit que le secteur de la pêche va faire vivre moins de gens qu'avant.

Ce qu'il faut faire avant toute chose dans le secteur des pêches, c'est régler le problème de la conservation des stocks. Il faut nous assurer que les Canadiens de l'Atlantique puissent vivre de la pêche aussi longtemps qu'ils le désirent.

Il faut prendre toutes les mesures qui s'imposent pour mettre en valeur les stocks de poisson, où qu'ils se trouvent, de sorte qu'on puisse les exploiter éventuellement. Cela doit être notre première préoccupation.

Vu que nous n'en savons manifestement pas assez long pour prendre toujours de bonnes décisions dans ce domaine et compte tenu des conseils scientifiques que nous avons obtenus notamment en ce qui concerne les stocks de morue de l'Atlantique qui peuplent la région